Conseil communal de Lausanne

Rapport de la commission des finances chargée de l'examen du préavis N° 2026/71 "Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines - Crédit-cadre annuel 2027"

Présidence :	Mme Marlyse AUDERGON (Les Vert.es)
Membres présents :	Mme Carolina CARVALHO (soc.) ; Mme Lana DAMERGI (EàG) ; M. Serge DE RIBAUPIERRE (v'lib.-LC) ; M. Samuel DE VARGAS (soc.) ; M. Olivier KASER (PLR) ; M. Guillaume MATTHEY (EàG) ; M. Yvan SALZMANN (soc.) ; Mme Agathe SIDORENKO (EàG) ; Mme Pauline BLANC (PLR) ; M. Ilias PANCHARD (Les Vert.es) ;
Membres excusés :	M. Valentin CHRISTE (UDC) ; M. Joël OGUEY (UDC) ; Mme Mathilde MAILLARD (PLR) ; Mme Gaelle MIELI (soc.)
Municipal :	M. Julien EGGENBERGER, Municipal en charge de FINANCE ET MOBILITE
Invité-e-s :	M. Louis-Marie Le Bot, chef du service des Finances
Notes de séances :	M, Max von Siebenthal
Rapportrice de commission :	Mme Marlyse AUDERGON (Les Vert.es)

Lieu : salle 2-3, au niveau R, Chauderon 9

Date : 28 octobre 2026

Début et fin de la séance : 18h30-20h45

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 3'250'000.- nécessaire à la couverture des frais de rénovation, d'adaptation et de réhabilitation des parcs et domaines pour l'exercice 2027. Le financement du plan canopée est aussi en partie compris dans ce préavis. Pour rappel la Municipalité ambitionne de passer de 20% à 30% de couverture de la canopée d'ici à 2040

Chaque année, le préavis crédit-cadre est axé sur différentes thématiques :

- le domaine public : diverses interventions de valorisation et de sécurisation d'espaces publics ainsi que la plantation d'arbres dans le cadre du plan canopée ;
- le patrimoine vert : divers travaux de réfection et de renouvellement de parcs et de promenades ;
- les plantages : réalisation de nouveaux potagers de quartier ;
- la sécurité et les locaux : travaux de mise en conformité et de sécurisation de locaux et d'installations du service ;
- les vignobles : divers travaux de transformation des cultures et de rénovation des murs de vignes ;

- les domaines agricoles : divers travaux d'aménagement liés à la sécurité et au ré-aménagement des locaux d'habitation ;
- la biodiversité : divers projets pour mettre en œuvre le Plan biodiversité.

La discussion générale n'est pas demandée.

Mme la Présidente passe en revue le préavis chapitre par chapitre.

Ce préavis n'a suscité aucune question de la part de la commission.

Mme la Présidente propose de voter les 6 conclusions de ce préavis en bloc.

Conclusion de la commission :
Vote en bloc des conclusions 1 à 6 :

- **11 OUI**
- 0 NON
- 0 Abstention

Lausanne, le 2 novembre 2026

La rapportrice :
Marlyse Audergon